



Commission Handicap fédérale
Saison 2012 2013

Membres actifs :

Raymond SOLANO

Eric HAVEZ

Bertrand BIDAULT

Magali BOUSSAC

ANALYSE ET SYNTHÈSE
DU QUESTIONNAIRE DE LA
COMMISSION HANDICAP

Envoyé à tous les clubs FFAB

Introduction

L'ensemble des clubs de la fédération FFAB ont été invités à remplir un questionnaire numérique, dans le but d'aider les membres de la Commission Handicap Fédérale (CHF) à établir un programme d'actions pour l'olympiade.

La CFH remercie très sincèrement tous ceux qui ont participé à ce questionnaire.

Les réponses aux questions se répartissent pour la plupart en 3 groupes :

- OUI** Pour une réponse affirmative à la question
- NON** Pour une réponse négative à la question
- autre** Soit pour ne pas se prononcer, pour une indécision, soit pour un manque d'éléments à disposition pour répondre, etc.

Résultat détaillé du questionnaire

Ma Ligue d'appartenance est :

| | |
|--------------------------------------|------|
| Ligue Midi-Pyrénées d'Aïkido et Budo | : 21 |
| Ligue Lorraine Pays de Loire | : 13 |
| Ligue Dauphiné Savoie Aïkido Budo | : 11 |
| Ligue de Picardie | : 8 |
| Ligue du Lyonnais d'Aïkido et Budo | : 6 |
| Ligue Aquitaine | : 5 |
| Ligue de Bretagne Aïkido et Budo | : 5 |
| Ligue Limousin | : 4 |
| Ligue de Normandie | : 4 |
| ligue d'Alsace Franche Comté | : 4 |
| Ligue du Centre | : 3 |
| Ligue d'Auvergne | : 2 |
| Ligue Champagne-Ardenne | : 2 |
| Ligue Réunionnais aikido budo | : 1 |
| Ligue de Nouvelle-Calédonie | : 1 |
| Ligue de Bourgogne | : 1 |
| Ligue des Vosges | : 1 |
| Ligue de Provence | : 1 |

(à recomptabiliser)

Vous répondez à ce questionnaire en qualité de :

| | |
|-------------------------|------|
| Professeur | : 36 |
| Président | : 32 |
| Président et enseignant | : 14 |
| Secrétaire | : 12 |
| Trésorier | : 2 |
| autre | : 2 |
| Responsable technique | : 1 |

Existe-t-il un référent handicap au sein de votre club, comité départemental ou ligue ?

| | |
|--------------|-----|
| OUI | 21% |
| NON | 59% |
| autre | 19% |

Avez-vous des actions favorisant l'accueil et l'accessibilité de personnes en situation de handicap au sein de votre club ?

| | |
|--------------|-----|
| OUI | 23% |
| NON | 68% |
| autre | 8% |

Si oui, lesquelles ?

| | |
|---|-----|
| Communication/Accueil au club | : 9 |
| Convention avec organisme spécialisé | : 5 |
| Infrastructure | : 3 |
| Actions de sensibilisation : | : 3 |
| Lien avec les écoles | |
| Participation à la journée nationale de l'autisme et au téléthon. | |
| Journées portes ouvertes nationales | |
| Intégration au groupe | : 2 |
| Adapter le cours aux capacités de chacun | : 2 |
| Groupe de Réflexion au club | : 1 |
| Tarifification préférentielle | : 1 |
| Démonstrations | : 1 |
| Former | : 1 |

Dans votre club quel est le nombre de pratiquants ayant un handicap physique ?

| | | |
|----------|-----|------|
| 1 | 65% | (20) |
| 2 | 32% | (10) |
| 3 | 3% | (1) |

soit un total d'environ 43 adhérents handicapés physiques

Dans votre club quel est le nombre de pratiquants ayant un handicap visuel ?

| | | |
|----------|-----|-----|
| 1 | 78% | (7) |
| 2 | 22% | (2) |

soit un total d'environ 11 adhérents handicapés visuels

Dans votre club, quel est le nombre de pratiquants ayant un handicap auditif ?

| | | |
|----------|-----|-----|
| 1 | 75% | (9) |
| 2 | 25% | (3) |

soit un total d'environ 15 adhérents handicapés auditifs

Dans votre club, quel est le nombre de pratiquants ayant un handicap mental ?

| | | |
|-----------|-----|------|
| 1 | 67% | (16) |
| 2 | 13% | (3) |
| 4 | 8% | (2) |
| 10 | 8% | (1) |

soit un total d'environ 30 adhérents handicapés mentaux

Dans votre club, quel est le nombre de pratiquants ayant un handicap psychique ?

1 81% (13)
2 19% (3)

soit un total d'environ 19 adhérents handicapés psychiques

Dans votre club, quel est le nombre de pratiquants ayant un autre handicap que ceux cités ci-dessus ou ayant des handicaps cumulés ?

1 40% (2)
2 60% (3)

soit un total d'environ 8 adhérents handicapés autres ou ayant des handicaps cumulés

Votre club a-t-il déjà hésité à accepter l'inscription d'une personne handicapée ? ou à la refuser ?

OUI 9%
NON 82%
autre 9%

Si oui ; pour quelle(s) raison(s), quel(s) motif(s) ?

Handicap trop lourd : 4
Manque d'outils pédagogique : 4
Non accord du médecin traitant : 1
Accès difficile aux infrastructures : 1

Parmis vos licenciés handicapés, certains ont-ils été pratiquants valides ?

OUI 30%
NON 58%
autre 12%

Comment vos licenciés handicapés en sont-ils venus à pratiquer l'aïkido (seuls ? d'après suggestions ?)

Médecin, pédiatre, kiné, éducateurs : 16
Seuls : 12
Famille : 7
Aïkoka : 6
Autre (connaissance) : 4
Manifestation des clubs : 3

D'après-vous qu'elles sont les difficultés que rencontrent votre club pour accueillir des personnes en situation de handicap ?

Aucune : 48 (car aucun soucis et/ou aucune demande)
Encadrement (formation de l'enseignant, motivation, compétences) : 20
Manque de Communication (d'informations) : 16
Accès aux infrastructures : 9
Horaires de cours non adaptés / cours spécifiques : 8
Gestion des handicaps lourds : 3
Manque de temps : 2
Manque de réflexion : 1
Problème de logistique (transport vers le club) : 1

Vos licenciés handicapés font-ils partie d'une association ? d'un établissement spécialisé ?

| | |
|--------------------------------------|-----|
| D'une association | 2% |
| D'un établissement spécialisé | 35% |
| Ils ne sont pas liés à une structure | 43% |
| Autre | 20% |

Une convention a-t-elle déjà été signée entre votre club et un établissement spécialisé ?

| | |
|------------|-----|
| OUI | 3% |
| NON | 92% |
| autre | 5% |

Le(s) professeur(s) de votre club est-il (sont-ils) titulaire(s) :

| | |
|---------|-----|
| Du BIFA | 6% |
| Du BF | 42% |
| Du BEE1 | 32% |
| Du BEE2 | 14% |
| Autre | 5% |

Y-a-t-il un(des) enseignant(s) dans votre club qui a(ont) déjà effectué un ou plusieurs stages de formation spécifique à l' handicap, tronc commun ?

| | |
|------------|-----|
| OUI | 12% |
| NON | 80% |
| autre | 8% |

Si oui : quel(s) type(s) de formation(s) ?

| | |
|--|-----|
| Stage de Qualification de la fédération des sports Adaptés | 27% |
| Stage de Qualification de la fédération Handisport | 20% |
| Autre | 53% |

Souhaitez-vous que votre Ligue, votre fédération vous informe mieux sur la réglementation concernant l'accueil et l'encadrement des personnes en situation de handicap, au sein d'un club ?

| | |
|------------|-----|
| OUI | 73% |
| NON | 18% |
| autre | 8% |

Au sein d'un cours d'aïkido ?

| | |
|------------|-----|
| OUI | 56% |
| NON | 30% |
| autre | 14% |

Seriez-vous intéressés par une formation spécifique interne, Handi/Aiki, organisée par notre fédération, pour la prise en charge de l'handicap ?

| | |
|---|-----|
| OUI | 17% |
| OUI (mais pas trop loin de chez moi) | 48% |
| NON | 19% |
| autre | 15% |

D'après vous, quel sont les principaux points à développer pour accroître le nombre de pratiquants handicapés ?

| | | |
|--|------|--|
| Communication (interne/externe) | : 46 | sur l'aïkido auprès des établissements |
| Former des enseignants | : 34 | |
| Informersur les possibilités de l'aïkido | : 28 | |
| Permettre aux handicapés de pratiquer l'aïkido | : 17 | contenu des cours, com°selon public |
| Aucune idée | : 11 | |
| Infrastructures adaptées | : 8 | |
| Mise en place de sections spécifiques | : 2 | |

Si votre club est déjà en lien avec une association ou établissement spécialisé, pouvez-vous nous donner les attentes clairement formulées de la part de la structure ? Et quels sont les retours faits quant à la prestation "Aïkido" ?

| | |
|------------------------------------|-----|
| Améliorer la relation aux autres | : 8 |
| Auto contrôle | : 6 |
| Coordination | : 3 |
| Gestion de l'espace, des distances | : 2 |
| Prendre plaisir | : 2 |
| Recherche d'autonomie | : 1 |

Si vous avez déjà un exercice en club sur l' handicap, pouvez-vous nous faire parvenir quelques lignes sur votre expérience et votre prise en charge, vos difficultés ou facilités d' intégration, votre sentiment sur la réalisation facile ou difficile de cette prise en charge en précisant sur quel type d' handicap. Ce témoignage succinct, (maximum 10 à 15 lignes), pourra être mis en annexe du rapport sur l'handicap transmis au fédéral en septembre prochain.

(...) je suis enseignant avec une prothèse de hanche: je peux expliquer et démontrer ce que l'on peut faire avec ce type de handicap et les mouvements non autorisés, à risques, à ne pas pratiquer (...).

(...) un homme avec retard mental et très dissipé a assisté à un cours et ça a été difficile pour moi de maintenir le cadre ; je n'ai pas refusé son inscription, mais j'ai été soulagé de ne pas le voir revenir : je vois mal comment un enseignant seul peut gérer cela (...)

(...) les 2 élèves étaient dans des cours avec des personnes non handicapés (...)

(...) 1ère difficulté : la jeune femme non voyante est arrivée très déterminée avec son inscription pour l'année sans trop me laisser le choix. 2ème difficulté : je fais la préparation en silence..... 3ème difficulté : vérifier mon langage sans employer : "regardez vous voyez" ... 4ème difficulté : dès ce 1er cours, le soir en rentrant chez moi je n'ai pas allumé et j'ai complètement percuté pour faire mes prochains cours. J'en ai retiré une riche expérience car il y a eu un super échange et j'avais réussi à lui donner confiance en elle et à pratiquer ensemble (...)

(...) nous avons eu une pratiquante mal voyante et son intégration au sein du Club comme sa pratique n'ont pas généré plus de difficultés que pour chaque personne qui débute l'Aïkido. L'attention auprès de chacun est différente ; en l'occurrence, il s'agissait avant tout de sensibiliser au guidage des gestes, motricité dans l'espace, etc... Cette pratiquante a arrêté d'elle-même au bout de deux années de venir au Club (2 séances régulières par semaine) car sont apparus des problèmes d'équilibre après les ukemi. Dommage. (...)

(...) que nous avons eu l'année passée un pratiquant masculin d'environ 58 ans, débutant, qui m'avait informé de ses cycles dépressifs (il retombait régulièrement en dépression, sans que j'en sache plus sur la question.) Il est venu environ durant 4 mois ; puis il n'est plus revenu, sans que nous ayons pu obtenir de nouvelles de sa part. (...)

(...) Pour le handicap auditif, peu de problèmes. Pour le handicap mental/psy cela demande une attention supplémentaire. La difficulté est de pouvoir garder l'équilibre afin de ne pas léser les débutants par exemple en ralentissant la progression de tous. (...)

(...) Nous avons 3 sections (enfants, ados, adultes) qui accueillent des personnes handicapées (souffrant d'un retard mental, problème d'hyperactivité), elles sont bien intégrées. Les difficultés se posent en terme d'attention, parfois d'assiduité et de manque de personnes formées ou voulant encadrer les cours. (...)

(...) je reviens d'un stage où un jeune handicapé (un bras amyotrophié au coude) arrive à travailler comme un autre et brillamment aux armes ...c'est une question de volonté du jeune. Le handicap auditif ne pose que de légers problèmes pour les examens d'adaptation du jury ...Il ne s'agit que de bonne volonté des examinateurs à s'adapter. ... Suite à des opérations sévères ...pendant un moment il faut être capable de modérer les chutes et de travailler surtout les entrées ... Le HANDICAP nécessite un bon équilibre entre enseignant attentif et prudence du pratiquant, et explication au médecin pour le certificat d'aptitude (...)

(...) le respect des valeurs de l'Aïki permet tout simplement un processus d'harmonisation et d'adaptation à toute forme de handicap ; de plus pour l'enseignant , cela l'oblige à développer une plus grande qualité d'écoute ... la relation Aïté/Tori est totale (...)

(...) Mon expérience : c'est en fait une aventure qui a commencé avec la rencontre en club d'un élève, autiste, d'une dizaine d'années, Simon. Il pratiquait déjà dans le club où je suis arrivé suite à mon changement de région, Villeneuve Aïkido. Cette rencontre a été une remise en question totale de ma façon d'enseigner, je ne pouvais pas communiquer « normalement » , j'ai donc pris du recul et j'ai observé Simon , j'ai également beaucoup dialogué avec sa maman car je ne connaissais pas du tout l'autisme, je me suis informé et j'ai fait des expériences avec Simon qui ont fonctionnées. Par exemple j'avais constaté qu'il aimait la musique, donc pour lui demander une attaque shomen j'ai utilisé un son spécifique pour capter son attention. Après cela je me suis formé à la FFSA pour prendre en mains le cours des enfants à l'IME. Une dizaine d'enfants en situation d'handicap (autisme, trisomie). Là c'est plus difficile mais ce sont les enfants qui m'apprennent tout les jours, il faut pratiquer avec son cœur. Patrick HENNER

(...) Difficulté d'intégration de l'handicapé au sein du club au Cours pour tous, dès que le niveau d'exigence technique et de préparation au grades supérieurs s'intensifient au cours de l'année, entraînant un désintérêt de partage de l'enseignement Aiki avec les handicapés, malgré une pédagogie différenciée et le temps fort du cours Aikido pour tous (...)

(...) Il est important que l'enseignant sache "jauger" son exigence en matière d'évolution de la pratique car on est confronté , je parle de l'expérience du handicap mental (pathologies psychiatriques), à des difficultés de compréhension (parfois un déficit cognitif y est associé) de la part du pratiquant. La pratique des armes peut impressionner (propos repris d'un pratiquant qui a observé un entraînement avant inscription) d'où l'importance de reprendre le déroulement du cours , 5mn à la fin de celui-ci afin d'évaluer le ressenti de celui-ci. (...)

(...) Prise en charge à titre de psychothérapie à médiation corporelle de l'activité de Judo et plus particulièrement de l'Aïkido à la demande de l'Equipe soignante et des patients eux même de façon

préférentielle de l'Aikido au sein d'un hôpital psychiatrique en tant que Professeur Judo et Aikido et en tant que soignant Kiné et Psychomotricien. (...)

(...) J'ai un garçon de 12ans dans mon groupe enfant, qui est handicapé des jambes, donc difficulté à se déplacer, et de ce fait est vite déséquilibré. La première difficulté a été de le faire accepter par les autres enfants, qui au bout de quelques séances, le respecte, et travaille avec lui selon ses possibilités, ce qui lui donne un immense plaisir à pratiquer l'aikido, et à être très réceptif. Pour moi qui enseigne, je dirai que le fait de faire comprendre aux autres enfants, et à le faire intégrer dans le groupe, efface lors des cours son handicap, quand on voit la joie qu'il exprime, et en aucun cas ne freine l'enseignement. (...)

(...) les pratiquants(tes) qui présentent un handicap sont des cas spécifiques. Chaque cas est particulier. Être attentif dans un cours enfants pour éviter les moqueries (surtout bien l'intégrer en parler avec les jeunes et de suite cela accroche). Évidemment on cours à l'échec au dessus d'un certain nombre et s'il n'y a pas d'assistants. Le cours adultes, cela est plus aisé, chacun d'entre nous s'investit, mais attention il y a vite une lassitude des pratiquants car ils "pompes beaucoup", au prof à veiller si le besoin est nécessaire. Il est nécessaire de leur faire passer des grades kyu (pour moi cela reste une réussite lorsqu'il montre ce qu'il a appris) (...)

(...) En cas handicap psychique ou mental notamment des enfants la limite est dans le domaine de la gestion du groupe et peut parfois nécessiter la présence d'un accompagnateur ou d'un aide-soignante supplémentaire. Ce qui n'est pas toujours possible pour le club seul. (...)

(...) Il y a quelques années, nous avons accueilli, à la demande de ses parents, un adolescent trisomique. Ce garçon a été bien adopté par l'ensemble des pratiquants. Notre plus grande difficulté a été de maintenir une espèce de motivation au travail, car, selon le ou la partenaire, il tentait de dévoyer le cours pour jouer son jeu. Mais nous avons vécu trois riches années avec lui, avant qu'il ne nous quitte pour rejoindre un club de judo plus facile d'accès pour lui. (...)

(...) il est pas facile de vous faire un bilan pour moi c'est la première année. il est pas facile de leur faire effectuer certains mouvements, de plus ils ont peur de faire mal ou de se faire du mal, il sont timides et personnellement je n'ai pas vue du tout, pour cette fin de saison, un grand changement dans leur pratique. (...)

(...) Pour le problème de surdit , la personne concern e pallie tr s bien son handicap. Nous ne prenons pas de mesure particuli re. Le professeur adapte parfois son flux de parole. Pour le probl me mental (autisme), la famille est pr sente. Depuis quelques ann es, nous nous sommes adapt s et travaillons sans adaptation particuli re pour cette personne. Elle travaille   son niveau et en  voluant   son rythme. (...)

(...) Des tentatives d'int gration enfants/ados dans diff rents clubs : Dojo franc-comtois   Besan on (FFAAA). C'est difficile pour les h mipl giques (comme tous les sports d'ailleurs) et qui n'ont pas pers v r . Essai avec spina-bifida marchant : " pas envie de se tra ner par terre " mais c'est vrai que c'est dur de se relever et il y a l'odeur g nante. Une r ussite avec un ancien op r  d'une tumeur au cervelet (d marche  briuse, pers v ration du geste) qui a r ussi le shodan : http://www.sessd25apf.fr/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=6&Itemid=24

(...) handicap s peu s v res faciles   int grer   un cours; seule la prise en charge individuelle change. Pas d'exp rience dans le handicap s v re. (...)

(...) Mon exp rience se limite sur des personnes ayant un handicap mental mais je n'ai rencontr  aucune difficult    mettre en oeuvre ce que j'avais d cid . Ce public outre le fait d' tre tr s assidu est aussi tr s attachant. Mes objectifs sont simples et je privil gie les chutes et exercices de

projections à mains nues mais aussi au Jo. J'encourage vivement les professeurs à se lancer dans l'aventure et la fédération à mettre en oeuvre des formations pour les développer. (...)

(...) les personnes y viennent d'elle même ou par recommandation pour la non violence et la non compétition. Chacun travaille à son rythme, et avec sa faculté d'adaptation et de compréhension du moment. Le fait d'inclure des handicapés, dans un cours est un plus pour tout le monde, et encore plus pour les valides. Pour ma part, je ne fais aucune différences entre eux, ce sont tous des pratiquants, avec leurs bagages personnels, affectifs, intellectuels différents. la pire des choses est de cloisonner le cours en Handi et valides ; c'est une aberration, l'Aikido se veut adaptabilité et acceptation de l'autre dans la pratique, l'handicap n'est qu'une facette en plus à gérer. Voilà une bien modeste contribution à un grand écueil...(...)

(...) Il y a au moins 10 ans a eu lieu un cours ponctuel pour les handicapés du CAT de Virieu le Grand parce que le président du club y était éducateur. C'était plutôt (handicapés mentaux principalement) style "tarte à la crème" ou grosse bagarre, ne pouvant pas faire mieux. Néanmoins ils sont repartis ravis. (...)

La tendance des NON

59% n'ont pas de référent handicap au sein de leur club, Ligue ou Comité Départemental

68% n'ont pas d'actions favorisant l'accueil et l'accessibilité de personnes en situation de handicap au sein de leur club.

92% n'ont pas signé de convention entre leur club et un établissement spécialisé

80% n'ont pas d'enseignants qui a déjà effectué un ou plusieurs stages de formation spécifique à l' handicap, tronc commun

82% n'ont jamais hésité à accepter l'inscription d'une personne handicapée, ou à la refuser

La tendance des OUI

73% souhaiterez que leur Ligue, leur fédération les informe mieux sur la réglementation concernant l'accueil et l'encadrement des personnes en situation de handicap, au sein d'un club

56% au sein d'un cours d'aïkido

65% seraient intéressés par une formation spécifique interne, Handi/Aïki, organisée par notre fédération, pour la prise en charge de l'handicap ?

Les autres tendances

Le handicap physique est le handicap qui ressort le plus chez nos licenciés, suivi du handicap mental et psychique.

La majorité des licenciés handicapés en sont venus à pratiquer l'aïkido par volonté personnelle ou sur les conseils d'un professionnel de santé (Médecin, Pédiatre, Kiné, éducateurs)

Parmi les actions favorisant l'accueil et l'accessibilité de personnes en situation de handicap au sein d'un club, la communication, l'orientation et l'accueil adapté est le point le plus évoqué ainsi que les échanges et actions menées avec les établissements spécialisés.

De manière générale, les clubs ne rencontrent pas de difficultés pour accueillir des personnes en situation de handicap si ce n'est, pendant les cours, un manque de formation des enseignants et un manque d'informations sur les différents types de handicap pour mieux adapter les cours à ces publics.

Si quelques clubs reconnaissent avoir hésité à accepter l'inscription d'une personne handicapée, ou à la refuser, les motifs principaux en sont l'impossibilité de gérer un handicap lourd et le manque d'outils pédagogiques pour gérer ces cas.

L'accroissement du nombre de pratiquants handicapés pourrait être développé par un travail de fond et de Communication en interne de la fédération (bien définir et délimiter notre projet en direction de ce public) mais aussi une Communication vers l'extérieur (auprès des institutions, des professions de santé, des établissements spécialisés, du grand public ...) pour leur expliquer les possibilités qu'offrent la pratique de l'aïkido. La formation des enseignants (motivés) est également un facteur nécessaire pour accroître le nombre des pratiquants handicapés.

Dès lors que des clubs sont en lien avec des établissements spécialisés, leurs attentes concernent essentiellement le vecteur de travail sur soi (auto contrôle, coordination, gestion de l'espace) et d'amélioration de la relation aux autres.

--- Complément apporté par Raymond Solano – Responsable fédéral de la CHF -

- 1** - D'abord un satisfécit et des remerciements aux 98 clubs qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire relativement simple à renvoyer par email. Les Ligues Midi-Pyrénées, Lorraine et Dauphiné Savoie sont les Ligues qui ont le plus répondu au Questionnaire.
- 2** - Les réponses ont été apportées par une majorité de Présidents/enseignants de club ouverts à l'handicap ou du moins qui restent sensibles à ce problème de l'handicap. On peut penser qu'ils seraient prêts à aller plus avant, si la fédération, les ligues et les départements s'impliquaient plus dans ce domaine.
- 3** - Nous savons que la Fédération a une Commission Handicap Fédérale (CHF) avec un référent et 3 autres membres. Un certain nombre de Ligues ont également cette Commission Handicap de Ligue(CHL) et un référent handicap (RH) ; mais, ce n'est pas la majorité ! Un effort devrait ce faire au moins au niveau des Ligues et des départements pour instaurer une CHL. L'idéal serait qu'au niveau de nos clubs existe, également, un RH qui pourrait faire le lien entre les clubs, les Ligues, les départements et la CHF. Ceci serait facile à mettre en place avec le bon vouloir de chacun.
- 4** - L'accessibilité à nos clubs demande des efforts d'adaptation à l' handicap. En dehors des clubs municipaux quasi aux normes, les clubs privés et autres structures ne répondent pas toujours aux normes d'accessibilités des handicapés. Heureusement qu'en 2015 toutes les structures sportives devront être en conformité pour cette accessibilité à l'handicap. C'est une bonne chose !
- 5** - Des initiatives se font dans des régions ou départements au sein de certains clubs mais presque en catimini, à titre individuel, à bas bruit, sans aide ou du moins sans autre apport officiel de la fédération, des ligues ou départements. Un satisfécit pour ces Présidents et Enseignants qui osent. C'est très bien, mais il faudrait donner à ces initiatives personnelles et courageuses une dimension nationale, fédérale, de Ligues et de leurs départements et ne pas laisser ces clubs livrés à eux-mêmes, à la débrouille-toi, ce n'est pas notre problème.
- 6** - Un certain nombre de clubs, dans certaines Ligues, ont déjà pris des initiatives et des contacts avec des structures spécialisées privées ou avec des CAT, des IME etc... et ont même donné des cours d'aïkido dans certaines de ces maisons spécialisées. Mais tout ceci n'a pu se réaliser que par hasard, par connaissances ou lors de rencontres informelles, selon les circonstances. Une fois de plus, par « le système D ». Ne serait-il pas utile de prendre des contacts officiels avec ces établissements par l'intermédiaire de la fédération, des Ligues et des départements ; ce rôle pouvant être dévolu au référent handicap des Ligues en relation avec le référent handicap du club ?
- 7** - Dans ce sondage important, une demande récurrente est faite sur la communication interne et externe insuffisante au sujet de l'handicap et d'une publicité inexistante qu'il serait peut-être bon de mettre en place

Commission Handicap Fédérale – Synthèse Questionnaire -

au niveau fédéral pour les handicapés. Ceci me paraît primordial mais ne pourra se faire qu'avec l'accord du fédéral.

8 - En plus du manque d'informations interne et externe, le manque de compétence est avéré ; on pratique comme on le sent, comme on le peut au mieux de sa bonne volonté et à l'intuitif ; l'encadrement et la formation manquent ; trop peu d'informations sur comment s'y prendre, que doit-on faire, à qui s'adresser, comment se former ? ...et d'une requête : la demande de cours au sein de la fédération à envisager en interne. Autant de questions qui demanderont réflexions et réponses du fédéral.

9 - Un souhait unanime d'être plus et mieux informé sur la réglementation concernant l'accueil et l'encadrement des personnes en situation de handicap, au sein d'un club à plus de 72% ! Le dossier questions/réponses mis en place, par la CHF, sur l'handicap vous aidera à y voir plus clair dans ce domaine. Il est joint à ce questionnaire.

10 - Enfin, il semblerait, d'après les témoignages, ci-après, que certains handicaps permettent plus facilement l'intégration dans des cours normaux, tels que certains handicaps physiques, les sourds, les sourds-muets, certains non-voyants sans être aveugle ; certains cas psychiques légers/moyens etc.... avec lesquels on pourrait déjà plus facilement travailler, dans un premier temps.

Je voudrais terminer cette synthèse succincte en rappelant le but de ces diverses démarches :

Faire le point sur l'handicap et fournir des informations utiles au fédéral, aux ligues, aux départements et à nos clubs.

Structurer une étude sur nos possibilités d'intégration et de partage avec l'handicap.

Proposer des stages de formation au sein de la FFSA et FFH et des stages Aïki/handi FFAB de formation et de mise en situation, en interne.

Faire avancer ce projet audacieux en ouvrant, à terme, et le plus rapidement possible, un maximum de nos clubs motivés à l'handicap. C'est en tout cas l'objectif essentiel à atteindre et de notre démarche au plan fédéral.

Raymond SOLANO.

Les membres de la CHF remercient une nouvelle fois, très sincèrement, toutes les personnes qui ont pris quelques minutes de leur temps pour répondre à ce questionnement avec beaucoup de sincérité et de précision. Merci également pour les retours d'expériences qui nous sont très précieux. Toute l'équipe CHF reste à votre disposition, ouverte et disponible à vos attentes.